

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 janvier 2026

---

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION AU DEHORS ET EN CONTACT AVEC LA NATURE ET  
RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE - (N° 1631)

Rejeté

N° AC1

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Ferrer, Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, après le mot :

« biodiversité »,

insérer les mots :

« et à la connaissance de la faune et de la flore endémiques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, les député·es du groupe parlementaire de la France insoumise proposent de compléter les objectifs assignés à l'éducation au dehors en y intégrant explicitement la connaissance de la faune et de la flore endémiques.

Si l'article premier de la présente proposition de loi mentionne à juste titre la contribution de l'éducation au dehors à la préservation de la biodiversité, cette préservation ne peut être pleinement effective sans une connaissance concrète et située des milieux naturels. La découverte de la faune et

de la flore endémiques permet aux élèves de mieux comprendre les écosystèmes qui les entourent et de développer un lien direct avec leur environnement.

L'éducation au dehors constitue à cet égard un levier privilégié pour sensibiliser les enfants aux spécificités écologiques de leur territoire, qu'il soit urbain, rural ou ultramarin. Elle favorise une approche pédagogique fondée sur l'observation, l'expérimentation et l'ancrage local des savoirs.